

ÉQUIPE CAMEMBERT

LYCÉE HENRI IV - ACADÉMIE DE PARIS



Objectif général de l'infographie :

Faire état de l'inégale répartition du patrimoine entre les ménages français

Problématique : La catégorie socio-professionnelle a-t-elle une influence prépondérante dans la manière dont se répartit le patrimoine en France ?

Méthodologie:

- 2 séances d'une heure avec le professeur afin de trouver des directions pour l'étude et pour confirmer la problématique ;
- Repérage, filtrage puis tri des variables qui semblaient nous intéresser ;
- Extraction de données en fonction d'une variable après un premier affinage suivant la CSP ;
- Nous avons décidé en accord avec notre problématique de ne pas considérer les inclassables, les chômeurs, les étudiants et les personnes diverses sans activité professionnelle de l'étude (19 ménages sur 499) dans notre analyse ;
- Utilisation du montant du patrimoine brut afin d'aborder les dettes ;
- Sommes et moyennes des patrimoines en fonction d'une ou deux variables
- Création des iconographies par le logiciel intégré de LibreOffice Calc et retouche avec Paint

Difficultés rencontrées:

- Réussir à trouver une ligne directrice pour la problématique et l'extraction des données ;
- Déstabilisation face à l'immensité du tableau de données brutes et de termes complexes ;
- Manipulation du copier/coller sur tableur qui ne copiait pas les valeurs numériques mais les formules des cellules ;
- Iconographies indisponibles qu'on a dû créer manuellement sans logiciel
- Dilemme cornélien sur l'utilisation exclusive de diagrammes circulaires ou non par rapport à notre nom d'équipe.
- Réalisation des calculs et du diaporama très chronophage
- Par soucis de lisibilité, nécessité de fragmenter certains graphiques

Outils: Tableurs Excel et LibreOffice Calc, Paint, Paint 3D



Notre réflexion suit le plan suivant :

I-) La répartition du patrimoine en France, une question de CSP...

- 1° Quelle est la composition du patrimoine des français ?
- 2° Quelle est la contribution de chaque CSP dans le patrimoine des français ?

II-) mais aussi de variables socio-démographiques...

- 1° L'âge, un facteur influençant et influencé : reflète-t-il une accumulation de capital ?
- 2° Le sexe, une variable surprenante

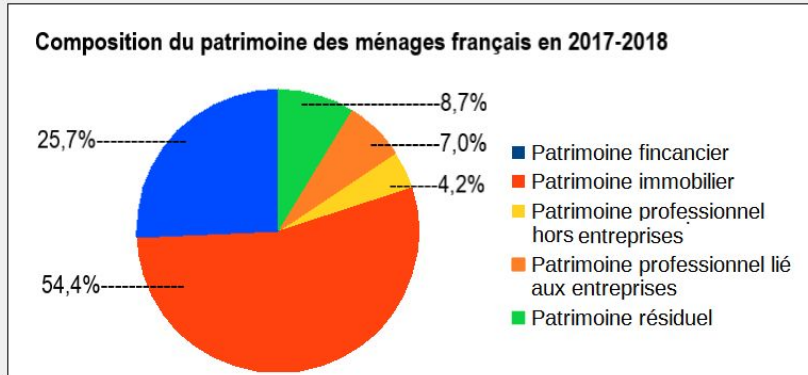
III-) qui doivent tout de même être nuancés par la dette...

- 1° ... en fonction des CSP
- 2° ... selon l'âge
- 3° ... et par rapport au sexe



I-) La répartition du patrimoine en France, une question de CSP

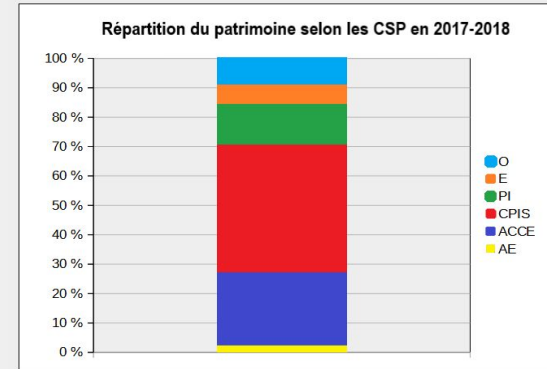
1° Quelle est la composition du patrimoine des français ?



On observe que les natures de patrimoine dont les parts sont en France sont les patrimoines immobiliers, représentant 54,4% du patrimoine total, financiers, en en représentant 25,7%, et professionnels (liés ou non à l'entreprise) qui représentent 11,2%.

Dès lors, il ne semble pas absurde de présupposer que les catégories socio-professionnelles possédant la majorité du patrimoine soient les Agriculteurs Exploitants (AE), les Artisans, Commerçants et Chef d'Entreprise (ACCE) et les Cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS), étant donné l'importance de la possession d'exploitations et de locaux pour les 2 premières et les nombreux investissements à but de rentabilité ou d'épargne pour la 3ème.

2° Quelle est la contribution de chaque CSP dans le patrimoine des français ?



Ce deuxième graphique vient confirmer en partie notre hypothèse.

En effet, nous remarquons que les ACCE et les CPIS sont les détenteurs de plus de 60% du patrimoine brut des ménages français.

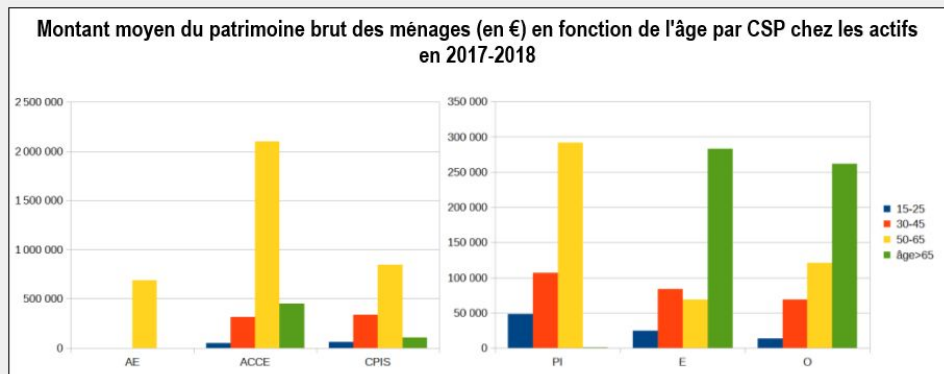
Mais il vient également infirmer l'hypothèse concernant les AE. Il semble donc que la catégorie socio-professionnelle revêt une importance certaine dans la répartition du patrimoine.

S'arrêter à cette conclusion serait néanmoins omettre l'importance d'autres facteurs qui, certes influencés par la CSP, sont tout de même marqueurs de l'inégale répartition du patrimoine.



II-) Des variables socio-démographiques à ne pas négliger

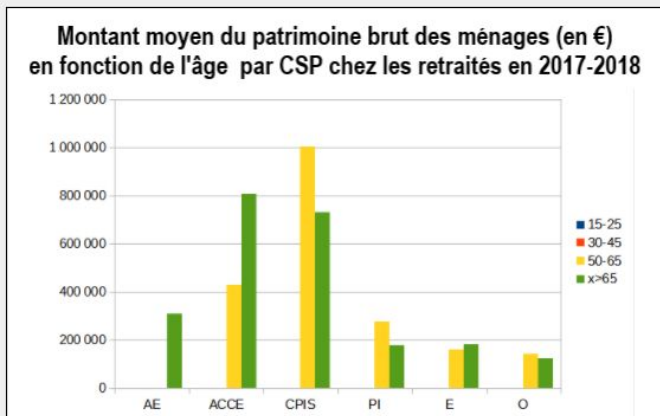
1°) L'âge, un facteur influençant et influencé : reflète-t-il une accumulation de capital ?



Penchons nous d'abord sur l'impact de l'âge.

Nous constatons qu'entre chaque classe d'âge des 15-25 à 50-65 ans, le montant moyen du patrimoine brut augmente fortement pour les ACCE (+2 000 000€), les CPIS (+1 200 000€) et les PI (+600 %) soulignant ainsi l'impact de l'évolution professionnelle amenée par l'âge (augmentation salariale, promotions, agrandissement des locaux).

Il y a alors bel et bien une accumulation de capital, que l'on voit clairement chez les ouvriers (10000€ à 255000€) et les employés (25000€ à 280000€).



Il est aussi nécessaire d'observer la différence entre les montants moyens du patrimoine détenu par les retraités et les actifs aux mêmes classes d'âge.

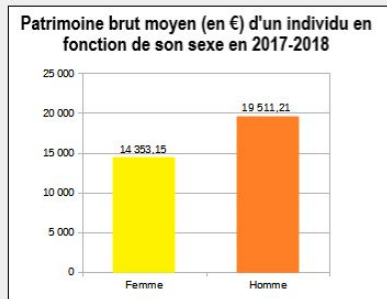
Les ACCE retraités ayant entre 50 et 65 ans possèdent par exemple un patrimoine deux fois moins important que celui des actifs du même âge.

Cette différence tend à soutenir la thèse d'une corrélation entre âge et possession de patrimoine en France, mais ces chiffres soulignent d'autant plus l'impact des CSP, car que ce soit pour les actifs ou les retraités, ce sont toujours les mêmes catégories socio-professionnelles qui sont les plus dotées (ACCE et CPIS) ou les moins dotées (employés et ouvriers).



II-) Des variables socio-démographiques à ne pas négliger

2°) Le sexe des individus, une variable surprenante

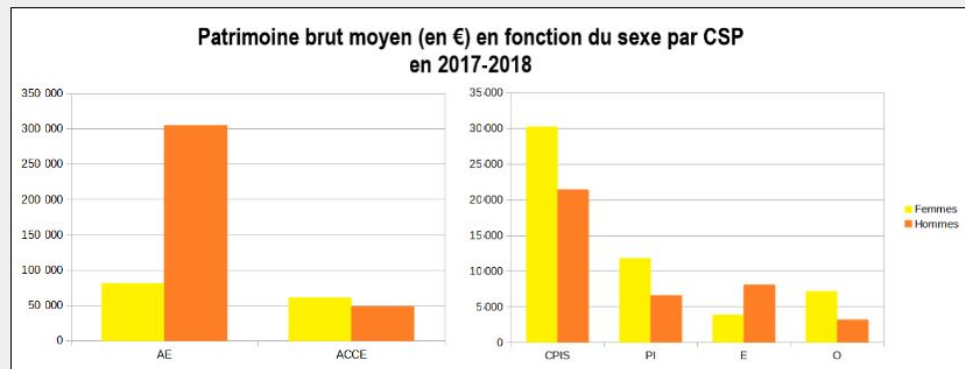


On remarque une disparité certaine dans la répartition du patrimoine brut entre les hommes et les femmes, traduisant une inégalité de richesses encore pesante au sein de notre société corollée au sexe des individus.

En effet, les hommes possèdent en moyenne un patrimoine 30% plus élevé que celui des femmes.

Cette disparité semble cependant provenir du groupe AE, qui est de manière surprenante (au vu du constat ci-dessus) le seul dans lequel les hommes sont ceux possédant véritablement plus de patrimoine que les femmes (428% de celui des femmes).

A contrario, tous les autres CSP voient la répartition du patrimoine être en faveur des femmes, excepté pour les employés, dont l'influence sur les statistiques du graphique 1 est moins forte que celle des AE.



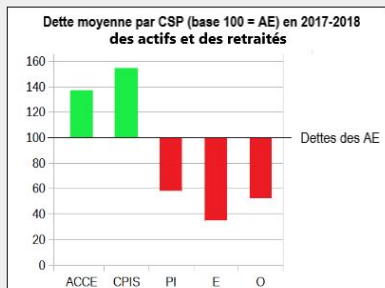
On peut tout de même observer qu'une grande différence sépare les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers, au travers de tous les facteurs étudiés.

Ici encore, les montants des patrimoines sont assez bas comparés aux trois autres catégories, et majoritairement aux AE.

Il est cependant intéressant d'observer que le patrimoine moyen distribué selon le sexe marque une césure chez les AE. En effet, ces derniers, dans les graphes précédents, ne dominaient pas en terme de montant. Mais ici, les hommes AE possèdent près de dix fois plus de patrimoine en valeur que les hommes CPIS, soulignant une nouvelle fois les influences communes du sexe et de la catégorie socio-professionnelle dans la répartition du patrimoine.



III- L'endettement des ménages : relativiser les montants du patrimoine possédé ?



- On observe ici que les trois PCS disposant du plus grand patrimoine, c'est-à-dire les AE, les ACCE et les CPIS, sont aussi les trois catégories les plus endettées.

Nous soulignerons que les CPIS possèdent 4,13 fois plus de dettes que les employés à titre d'exemple.

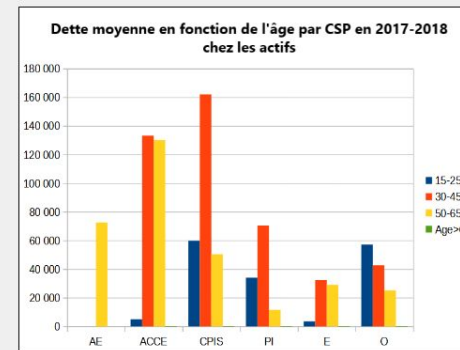
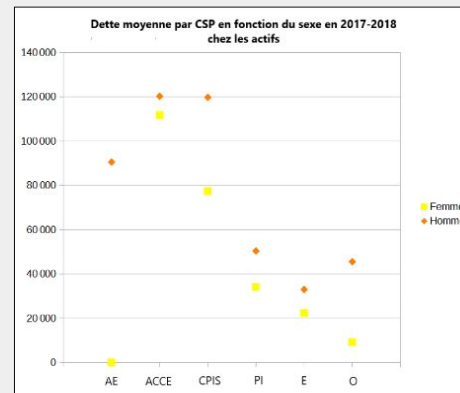
- On peut observer que les femmes sont, pour chaque catégorie socio-professionnelle, moins endettées que les hommes, alors qu'elles sont censées posséder plus de patrimoine brut.

Mais, les disparités d'endettement sont bien plus fortes chez les CPIS (les femmes étant soumises à des dettes 25% moins élevées que les hommes) que chez les ACCE, pour lesquels les dettes sont à peu près équivalentes.

Les PI et les employés ont un écart de dette entre les deux sexes à peu près égal, tandis que l'écart chez les ouvriers est plus fort (écart d'environ 13 000€ pour les deux premiers ; écart de 3 000€ pour les ouvriers).

- L'endettement étudié selon les classes d'âge révèle que celui-ci est toujours corrélé à une répartition économique, mais que ce sont les individus âgés de 30 à 45 ans qui se trouvent être les plus endettés, et ce à part pour les ouvriers.

Ce sont toujours les ACCE et les CPIS qui se trouvent être les plus endettés, et il semble que les personnes de plus de 65 ans soient soumises à moins de contraintes.



Synthèse et Conclusion

La CSP est le premier facteur dans la répartition du patrimoine, favorisant surtout les ACCE et les CPIS.

Cependant, l'âge, ainsi que la différence de situation entre actifs et retraités, ont eux aussi une influence sur ces inégalités, les actifs appartenant à la tranche d'âge des 50-65 ans étant parmi les plus dotés même si là encore, les CSP vont influencer sur le montant du patrimoine, et ce toujours en faveur des CPIS et des ACCE. En outre, on remarque une différence dans la répartition du patrimoine en France en fonction du sexe, mais toujours dans l'ombre de la catégorie socio-professionnelle, qui affine les disparités entre AE et CPIS. De plus, la répartition des dettes est elle aussi soumise à l'influence de ces facteurs, confirmant donc ainsi les résultats des premières analyses.

Il semble donc évident que le rôle de la catégorie socio-professionnelle des individus aura un rôle majeur dans la répartition du patrimoine. Mais il est nécessaire, afin de mieux prendre conscience des phénomènes de notre société, de prendre compte de l'existence de variables, qui sont certes secondaires, mais permettent d'affiner notre vision globale des inégalités et de la façon dont le patrimoine se trouve dans les ménages français et d'agir en conséquence afin de pouvoir réduire ces écarts.

